

Une visio conférence s'est tenue vendredi pour faire un point sur la situation sanitaire.

Voici les principales informations à retenir:

Concernant l'épidémie

-La situation sanitaire dégradée n'engendre pas de modifications sur l'ouverture des administrations dans le département pour le moment.

-le nombre de cas augmente dans le département surtout des variants anglais devenus majoritaires.

-En cas de test positif la durée d'isolement passe à 10 jours, 7 jours pour les cas contact (donc si vous avez un cas positif dans votre foyer vous êtes à l'isolement pour 17 jours)

-si vous avez des symptômes de type COVID et que vous êtes testé négatif pas de reprise sans consultation du médecin de prévention si les symptômes persistent.

-La sensation de claustrophobie liée au confinement n'est pas un symptôme mais une conséquence ...Apprécions le cynisme et l'absence totale de psychologie de cette décision.

-Les gestes barrières restent identiques.

Concernant la vaccination :

-la médecin de prévention et le SRHD sont formels : si vous avez des troubles après vaccination cela ne doit pas faire l'objet de journée de carence et votre médecin doit préciser que votre état est lié à la vaccination COVID.

-se faire vacciner ouvre droit à des facilités horaires, la CGT est intervenue ainsi que d'autres organisations syndicales pour que cela ouvre droit à des autorisations absences et indiquant que le Pas-de-Calais était différent du national et devait faire l'objet de mesures particulières.

Evidemment ceci a été refusé par notre directeur qui met une fois de plus en avant (et sans aucun filtre) que l'on a déjà un max de congés donc ce n'est pas la peine d'en rajouter...C'est pas beau ça ?

Malgré nos interventions il ne semble pas sensible au fait qu'en ce moment les congés n'ont pas forcément le goût de vacances... (à quand les stages pendant les vacances ? Je ne vais pas le crier trop fort je vais finir par donner des idées).

Concernant le télétravail.

-l'Objectif est d'avoir 40 % de télétravailleurs chez les personnes en activité. Ce n'est pas forcément une cible par service mais une volonté globale. Il faut surtout veiller à assurer une rotation dans les open-space. Malgré les déclarations de Monsieur Fournel, et comme la CGT l'a fait remarquer lors de cette réunion, le télétravail doit rester un choix, ce qui n'a pas été démenti par notre directeur.

Nous avons parfaitement conscience à la CGT que le TT constitue un geste barrière protégeant les collègues, mais nous avons conscience aussi de son incidence sur les collectifs de travail et sur le fait que la façon dont il est vécu par les collègues diffère grandement d'une personne à une autre. Nous sommes favorables au travail confiné mais pas au détriment de la santé psychologique des collègues et resterons vigilants sur la façon dont il sera traité en post crise sanitaire qui viendra tôt ou tard, mais plutôt tard.

-sur ce point la direction a de nouveau confirmé que le télétravail confiné actuel n'engageait pas sur la suite. Nous nous réservons le droit de rester très dubitatif sur cet engagement et resterons en alerte sur ce sujet.

-un diffusion de PC va avoir lieu en commençant par les volontaires et en privilégiant les

agents de SIP et SIE (si vous avez demandé depuis longtemps et que vous n'avez toujours pas été pourvu·e·s prenez contact avec nous)

-même sur une première demande il n'y aucune raison que l'on se contente de vous donner une journée de Télétravail durant cette période, ce ne sont pas les consignes qui ont été données (nous contacter là aussi si c'est nécessaire)

-des téléphones portables pour les télétravailleurs avec possibilité de transférer les appels sont en cours de déploiement (plus de 80 ont déjà été attribués) et visiblement sans trop d'attente donc si vous êtes intéressés n'hésitez pas à en faire la demande.

Concernant la campagne IR

-des mesures sont envisagées : déploiement des téléphones portables, réflexion sur des visios possibles...

-concernant l'accueil physique il n'est pas prévu pour le moment de le limiter mais cela sera rediscuté en fonction de la situation sanitaire... le but n'étant pas de créer des clusters dans nos halls selon notre directeur... Avis partagé par la CGT le but est de rendre un service public de qualité tout en protégeant les agents et les usagers, mais pour cela il faut des moyens que l'on n'a déjà plus en temps normal. La CGT Finances Publiques restera très vigilante et à votre écoute sur ce point.

Concernant le dialogue social et l'activité syndicale.

-les instances de mars se feront en distanciel, nous comptons le demander mais cela a été anticipé par M Girault... Nous ne pouvons espérer qu'il anticipe dans la foulée d'autres de nos revendications tel que le retrait du NRP mais nous ne pouvons qu'en douter ... pour cela il va plutôt falloir l'y inciter très fortement. Ce week-end encore, Amélie de Montchalin a écumé les plateaux télé pour vanter les mérites d'un service public de proximité dans le cadre de la vaccination, en oubliant adroitement de préciser que la réalité est radicalement différente dans toutes les strates du service public. Notre exécutif souffre toujours autant de schyzophrénie malsaine, progressiste dans le discours mais ô combien néfaste dans l'action.

-La direction nous a demandé de limiter nos visites de service malgré notre désir de vous rencontrer ; la demande semble raisonnable et nous limiterons donc celles-ci à l'essentiel.